



BULLETIN D'ADHESION 2018-2019

Ski alpin et Snow, loisir ou compétition

(Valable du 1er septembre 2018 au 31 août 2019)

Merci de cocher la ou les cases concernées et de remplir tous les champs vides

Première inscription Renouvellement
 Première inscription, j'ai connu Pyrénéa Sports par : internet réseaux sociaux internet site web Bouche à oreille
 Médias régionaux (presse ou radio) Un événement sportif lequel ?

Informations personnelles

Nom :		Prénom :	
Date de naissance :		Sexe :	Féminin Masculin
Adresse :			
Code postal :		Ville :	
Téléphone :		Portable :	
Adresse mail :			
En cochant cette case, je refuse que mon image soit utilisée par l'association Pyrénéa Sports (site internet, brochures)			

Autorisation parentale

Je soussigné(e) _____, autorise mon enfant _____

- à adhérer à l'association Pyrénéa Sports et à participer aux activités proposées.

Par la même, j'autorise l'association Pyrénéa Sports :

- en cas d'urgence, à faire prendre en charge médicalement (Pompiers, SAMU ...) mon enfant.

Par ailleurs, j'autorise l'association Pyrénéa Sports à transporter mon enfant dans les véhicules individuels des adhérents (sorties, compétitions ...) - OUI NON

Certificat Médical | Cas n°1 j'avais une licence en 2017-2018 et souhaite la renouveler :

> Ski loisir ou Dirigeant : le certificat médical que j'ai déjà fourni est valable pour 20 ans : je réponds au questionnaire de santé

> Compétiteur : le certificat médical que j'ai fourni en 2017-2018 est valable pour 3 ans : je réponds au questionnaire de santé

Certificat Médical | Cas n°2 je n'avais pas de licence en 2017-2018 et souhaite en souscrire une :

> Compétiteur : Je dois fournir pour la saison 2018-2019 un certificat médical de « non contre-indication à la pratique du sport en compétition »

> Ski loisir ou Dirigeant : Je dois fournir pour la saison 2018-2019 un certificat médical de « non contre-indication à la pratique du sport »

J'atteste avoir répondu non à toutes les questions du questionnaire de santé téléchargeable sur le site de Pyrénéa sports ou fourni un certificat médical.

L'adhésion à Pyrénéa Sports vaut engagement à respecter les statuts et les règlements internes de l'association.

L'inscription au club comprend trois parties

- A : la cotisation club (obligatoire) qui couvre les frais de secrétariat et de gestion de la structure du club
- B : la cotisation activités (au choix) qui correspond à la licence de la fédération de l'activité choisie
- C : la cotisation complémentaire pour la compétition

Total à régler (report de la page 2)	Signature de l'adhérent (du responsable légal pour les mineurs) :
Le :	
À :	

Zone secrétariat :

N° Adhérent	Fédération	N° Licence	Règlement	Date saisie Lic
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

PYRENEA SPORTS 12 rue des Bains, "le Hedas" – 64 000 PAU – tél : 05 59 27 23 11

email : pyrenea@pyreneasports.com – site web : www.pyreneasports.com – blog des adhérents : <http://pyrenea.canalblog.com>

BULLETIN D'ADHESION 2018 – 2019

PARTIE 2 : COTISATIONS

ACTIVITÉS	SKI ALPIN ET SNOW LOISIR OU COMPÉTITION
------------------	--

A – COTISATION CLUB (Obligatoire)

1 - INDIVIDUELLE		2 – FAMILIALE	
• Adulte (18 ans et plus)	54,00 €	2 premières personnes : cocher dans cotisation individuelle	
• Etudiant	43,00 €	• La troisième personne	32,00 €
• Né de 2001 à 2005 (13 à 17 ans)	42,00 €	• La quatrième personne	22,00 €
• Né en 2006 et plus (12 ans et moins)	32,00 €	• Au-delà	Gratuit
• Membre associé – Adhésion temporaire pour séjour – Bénévole non pratiquant			30,00 €

B – COTISATION FÉDÉRATION (obligatoire)

SKI ALPIN – SNOW – F.F.S.

DIRIGEANTS ET COMPÉTITEURS

• Licence Carte Neige Dirigeant Primo	75,45 €
• Licence Carte Neige Dirigeant Médium	83,24 €
• Licence Carte Neige Dirigeant Optimum	96,90 €
• Licence Carte Neige Compétiteur Jeune - né(e) en 2004 et après	91,90 €
• Licence Carte Neige Compétiteur Adulte - né(e) en 2003 et avant	116,90 €

PRATIQUE LOISIR

• Carte Neige Loisir Adulte Primo - né(e) en 1999 et avant	50,45 €
• Carte Neige Loisir Adulte Médium – né(e) en 1999 et avant	58,24 €
• Carte Neige Loisir Jeune - né(e) en 2000 et après - Primo	45,45 €
• Carte Neige Loisir Jeune - né(e) en 2000 et après - Médium	53,24 €
• Carte Neige Loisir Famille (4 pers minimum)	189,90 €

C – INSCRIPTION COMPLÉMENTAIRE SPÉCIFIQUE COMPÉTITION

<ul style="list-style-type: none"> • Compétition – Adhésion en sus de la cotisation club et de la licence carte neige FFS compétiteur Dans le cas d'inscription à la section ski alpin de compétition, en plus de cette adhésion complémentaire, merci de fournir : <ul style="list-style-type: none"> - Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du ski alpin en compétition pour les nouveaux inscrits - Remplir le questionnaire de santé (téléchargeable sur le site) pour les renouvellements d'adhésion (certificat datant de moins de 3 ans). En cas de réponse négative au questionnaire, retourner un certificat médical de non contre-indication - Remplir la fiche médicale et d'autorisation d'intervention téléchargeable sur le site du club - Fournir les certificats de vaccination 	50,00 €
--	---------

Récapitulatif de vos cotisations et inscriptions :

• Cotisation Club A	
• Activité, Licence B	
• Compétition C	
Total reporté en page 1	

ATTENTION – VOIR AUTORISATION PARENTALE PAGE SUIVANTE

PYRENEA SPORTS 12 rue des Bains, "le Hédas" – 64 000 PAU – tél : 05 59 27 23 11

email : pyrenea@pyreneasports.com – site web : www.pyreneasports.com – blog des adhérents : <http://pyrenea.canalblog.com>

AUTORISATION PARENTALE #SAISON 2018 – 2019

FEUILLET À IMPRIMER ET À REMETTRE LORS DE L'INSCRIPTION

RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET PROJET ÉDUCATIF À L'ACTIVITÉ SKI / SNOW LOISIR ET COMPÉTITION PYRÉNÉA SPORTS

Je soussigné.e

certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur ci-attaché au bulletin d'inscription et au projet éducatif consultable et téléchargeable sur le site internet du club :

<http://www.pyreneasports.com/activites/skiloisir>

lu et approuvé,

à _____ le _____

Signature du représentant légal :

Mon enfant

est en préparation étoile d'or ou plus.

Je l'inscris dans le groupe toute neige (initiation à la pratique du ski toute neige, tout terrain, en bordure de pistes balisées ou à proximité de celles-ci, accessibles par remontés mécaniques uniquement et dans le domaine skiable de la station.

Je soussigné.e

autorise mon enfant à participer à l'initiation ski toute neige dans le cadre de la réglementation imposée par la FFS, encadrée par un moniteur fédéral qualifié à ce titre.

à _____ le _____

signature du représentant légal :



RÈGLEMENT SORTIES SAMEDIS NEIGE | Saison 2018 - 2019

Pour le bon déroulement des samedis neige, ce règlement précise les droits et devoirs de tous les participants.

Le projet éducatif de la section ski est consultable au secrétariat.

CONDITIONS À REMPLIR

- Avoir pris connaissance et adhéré au présent règlement ;
- Être membre de PYRÉNÉA SPORTS ;
- Être licencié de la Fédération Française de Ski (carte neige FFS) ;
- Être âgé de 6 ans avant le 1^{er} décembre 2018 ;
ou pour les enfants de moins de 6 ans, être accompagné d'un adulte référent (responsable légal, parent proche, ami), skieur ou non,
- Avoir réglé 10 sorties

Ces conditions doivent être remplies auprès du secrétariat ouvert du mardi au vendredi de 14 h à 18h.

ORGANISATION GÉNÉRALE DES SORTIES

1. La première sortie est prévue courant décembre suivant l'enneigement (se renseigner au secrétariat du club).
2. Pour les enfants inscrits, les sorties sont obligatoirement encadrées par un moniteur.
3. Pour les adultes, non intéressés par l'encadrement, le club propose des sorties non encadrées (se renseigner au secrétariat). Dans ce cas PYRÉNÉA-SPORTS se dégage de toute responsabilité en cas d'accident.
4. Organisation de la journée :

7h45	RDV à Pau, 5 Allée du Grand Tour Accueil, appel et montée dans le car
8h	Départ de Pau
8h15	RDV À Gan, arrêt de bus, avenue des Pyrénées (face au garage Mounat) Accueil, appel et montée dans le car, départ
8h00 à 9h15	Trajet jusqu'à la station (possibilité d'arrêt à Bielle)
9h15 à 9h45	Mise en tenue et collation
9h45 à 12h30	Pratique du ski ou snowboard par groupe de niveau

12h30 à 13h30 voire 14h	Déjeuner, repos Départ échelonné en fonction de la fatigue du groupe
14h à 16h30	Pratique du ski ou snowboard
16h30 à 16h50	Rangement du matériel, et changement de tenue, chargement du matériel dans les cars
16h50	Montée dans le car et appel
17h00 à 18h15	Trajet Arrêt à Bielle Arrêt à Gan à 18h
18h15 – 18h30	Arrivée, retour d'informations aux parents Fin d'activité

- Par respect pour les moniteurs et encadrants bénévoles, merci d'être à l'heure pour déposer et récupérer les enfants.

LES MODALITÉS TARIFAIRES

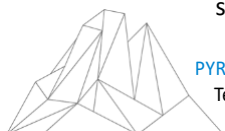
Adhésion et licence

- Tous les participants aux sorties samedi neige (élèves qui ont déjà été licenciés FFS, moniteurs, accompagnant) doivent adhérer et s'acquitter du montant de l'adhésion à l'association « Pyrénéa sports » et du montant de la licence FFS loisirs ou compétition avant leur première sortie.
- Tout élève, qui n'a jamais été licencié FFS, doit adhérer à Pyrénéa. Il bénéficie alors du pass découverte et de la gratuité pour le transport, les chaussures de ski, les skis, bâtons et casque et le forfait. Après cette journée, s'il souhaite participer aux activités de la saison, il devra s'acquitter du montant de la licence FFS, et de l'adhésion au club « Pyrénéa sports », et du prix des sorties.
- Pour avoir une régularité et une constance dans les cours donnés par les moniteurs, pour ne pas perturber la progression pédagogique du groupe en cas d'absences répétitives, pour acquérir le niveau visé en fin de saison. Le prix d'une sortie est de 24€
- Un engagement de 10 sorties (soit 240€) est demandé en début de saison,
- Seules les sorties non effectuées pour raison médicale (sur présentation d'un certificat médical) ou pour annulation par Pyrénéa Sport seront intégralement remboursées.
- Tous les compétiteurs devront s'acquitter d'un montant défini dans le budget prévisionnel pour les frais spécifiques liés à la compétition (matériel spécifique, collation, moniteur ESF pour entraînement spécifique, etc...)

GESTION DES PRÉSENCES ET ABSENCES

- Les enfants seront automatiquement inscrits tous les samedis.

Si l'enfant ne peut pas être présent un samedi, il faut impérativement signaler son absence au secrétariat du club avant le jeudi 17h30 pour permettre de réserver les cars en conséquence.



2. Si l'enfant est malade un samedi (absence non prévue avant jeudi 17h30), le responsable légal de l'enfant prévient les responsables de « samedi neige » par téléphone ou SMS et transmette au plus tôt une copie du certificat médical : la sortie est alors remboursable en fin de saison.
3. Les sorties non payées d'avance (au-delà de la 10e sortie) seront à régler auprès du secrétariat.
4. En cas d'annulation d'une sortie par le club, vous serez averti par email. Un message sera mis sur le site www.pyreneasports.com. La sortie ne sera pas facturée.

GESTION DU MATÉRIEL DE SKI

1. Les enfants doivent impérativement venir avec leur matériel, en bon état, à leur taille et adapté à leur niveau.
2. Le port du casque est obligatoire.
Le port de la dorsale et de protège poignets sont obligatoires pour la pratique du snow.
Le port de la dorsale est obligatoire en ski compétition
Le port de la dorsale est obligatoire en ski freestyle.
Le port et du short de protection est recommandé pour la pratique du snow et en ski freestyle
Le port de la dorsale est recommandé pour la pratique du ski loisir.
3. Aucune location ne sera faite par l'intermédiaire des moniteurs.
4. Les moniteurs ne sont pas autorisés à modifier les réglages des fixations, ceux-ci doivent être réalisés avant le début de la saison par un professionnel.
5. Les responsables légaux de l'enfants doivent prévoir des vêtements adaptés aux conditions de météo et des vêtements de rechange secs pour le retour.
6. Pour le car, il est fortement conseillé de rassembler ski, bâtons et chaussures dans une ou des housses nominatives.
7. Pour plus de confort, le casque et les gants ne seront pas mis dans les soutes du car. Le matériel et l'équipement doivent être marqués (ski, bâtons, chaussures, casque, vêtements, gants, bonnet...).
8. En cas de perte, s'adresser au club. Chaque enfant est responsable de son matériel et le club ne pourra être tenu responsable, en cas de perte, vol ou détérioration.

LOCATION DES BLOUSONS COMPÉTITIONS

1. Le responsable légal règle les frais de location et de caution pour la saison 2018-19 en début de saison.
2. En fin de saison, il doit rapporter le blouson lavé au secrétariat du club. Si le blouson est en bon état, la caution est restituée au responsable légal.

GESTION DES REPAS

1. Les enfants doivent apporter un pique-nique.
2. Aucun enfant n'est autorisé à acheter son repas en station
3. Le déjeuner sera pris au Chalet Pyrénéa de Gourette sous la responsabilité des moniteurs
4. Pour les enfants de moins de 6 ans, le repas sera pris avec le groupe, sous la responsabilité du parent ou adulte référent présent.



5. Les enfants peuvent également apporter des barres céréales ou confiseries pour grignoter dans la journée.
6. Une collation (boisson et biscuit) fournie par le club, est distribuée au chalet, le samedi matin avant d'aller skier
7. Pour les enfants malades en car, il est conseillé d'éviter les boissons lactées ou jus de fruits au petit déjeuner et de préférer le thé.

STAGE

Durant les vacances scolaires de Noël et de février des stages de ski / snow sont prévus. S'adresser au secrétariat du club pour les dates et tarifs.

Hughes CARRÉ
et Isabelle MERCADER
Référents section ski

Je soussigné (e) _____

Responsable de l'enfant _____

Atteste avoir pris connaissance et accepte les conditions du présent règlement

Date : / / 201...

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

